

> Rythmes Scolaires : les Maires de la Métropole Nice Côte d'Azur demandent que leur liberté de choix soit respectée

Christian Estrosi, Député, Maire de Nice, Président de la Métropole Nice Côte d'Azur et l'ensemble des Maires de la Métropole réaffirment:

« Nous souhaitons que la liberté de choix des Maires quant à l'organisation des rythmes scolaires soit respectée.

L'organisation du temps scolaire mise en œuvre par le décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013 est un sujet majeur au cœur des préoccupations des citoyens. Pourtant elle n'a fait l'objet d'aucune concertation et d'aucune discussion au Parlement.

Cette réforme des rythmes scolaires entrée en application dans un certain nombre de villes depuis septembre 2013, aboutit à de nombreuses protestations des parents d'élèves, des enseignants, des animateurs et des élus.

Le Premier Ministre a indiqué lors de sa déclaration de politique générale que le cadre réglementaire serait assoupli après les concertations nécessaires avec les enseignants, les parents et les élus.

Nous sommes toujours en attente des propositions d'assouplissement du Ministre de l'Education Nationale.

Au regard des baisses successives et généralisées des dotations de l'Etat, qui s'élèvent à 6,5 M€ pour les 49 communes de la Métropole en 2014, les communes ne peuvent pas supporter le coût de cette réforme. En effet, la loi de programmation des finances publiques de 2013 qui prévoyait une baisse des dotations de 750M€ en 2014 et 2015, a été aggravée par la loi de Finances 2014 pour passer à 1,5 Md€ de baisse en 2014 et 2015.

De plus, le fonds d'amorçage pour financer la réforme n'est ni intégral, ni pérenne.

*Dans ce contexte, au nom de l'intérêt des enfants, nous demandons au Premier Ministre, au Ministre de l'Education Nationale et à l'Inspecteur d'Académie, que nous saisissons dès aujourd'hui, **de permettre à l'ensemble des Maires de choisir librement l'organisation du temps scolaire** des écoles élémentaires placées sous leur responsabilité, en concertation avec les parents d'élèves et la communauté éducative. »*

Vous remerciant par avance de l'écho que vous voudrez bien réserver à cette information.

Contacts Presse :